
AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. La demande de dérogation mineure décrite ci-dessous relativement au *Règlement de zonage numéro 2009-U53* et ses amendements sera étudiée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 24 septembre 2024, à 19 heures, se tenant à la salle de la place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts :

	Numéro	Immeuble visé	Zones	Nature et effets de la demande
1.	2024-0157	Lot 5 746 474 - montée Rosa	Ha-605	Aménagement d'une aire de stationnement : <ul style="list-style-type: none">• Pourvue d'une allée d'accès située à 0 mètre de la ligne de rue au lieu de 1,5 mètre;• Pourvue d'une pente d'accès qui commence à 0 mètre de la ligne de l'emprise de rue au lieu de 1,5 mètre.

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant à la date, l'heure et l'endroit fixés pour la séance du conseil.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 6 septembre 2024.

Anny Després, greffière adjointe